

Approbation

	a	m	j
<i>Marie Carrière</i> Marie Carrière	05	12	31
<i>Michel Lefebvre</i> Michel Lefebvre	05	12	31

No dossier : 105

Titre d'emploi : **Commis gestion des dessins**

Groupe : A

NATURE DU TRAVAIL

Effectuer différentes tâches de soutien reliées à la gestion des dessins, telles que: vérifier, archiver, codifier, tenir à jour, communiquer.

TÂCHES TYPES

1. Analyser, vérifier, comparer, archiver et codifier les dessins et fichiers réalisés par la fonction concernée. Voir à la conservation ou à la destruction de plans, selon les normes établies.
2. Vérifier et maintenir à jour le système informatique relatif au répertoire des dessins et apporter les corrections nécessaires.
3. Tenir à jour le système de classement des dessins et voir à ce que tous les dessins soient microfilmés, classés dans le logiciel spécialisé, distribués selon les règles prévues.
4. Fournir le support nécessaire au personnel de la fonction dans l'utilisation du répertoire des dessins.
5. Intégrer dans le système approprié tout nouveau dessin ou modification de dessin exécuté à l'extérieur du service.
6. Effectuer, selon le besoin, la conservation, la destruction ainsi que certaines modifications (type, statut) des dessins répertoriés dans le logiciel spécialisé de gestion des dessins.
7. Faire l'entretien régulier et les réparations mineures des appareils servant à la reproduction des dessins.
8. S'assurer du suivi des commandes et préparer les demandes de paiement.
9. Vérifier la facturation des services de reproduction externes et préparer les accusés de réception.
10. Tenir à jour l'inventaire du matériel nécessaire à la reproduction des dessins et voir à son renouvellement chez les différents fournisseurs.
11. Communiquer régulièrement avec différentes unités administratives de l'entreprise, avec les fournisseurs ou firmes externes, pour obtenir ou répondre à des demandes d'originaux, copies de dessins ou fichiers.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	2	2	1	2	2	1	2	2	2	2	1	182	3
POINTAGE	30	18	5	8	28	7	30	12	10	28	6	182	3

Émis par la Direction Conditions et relations du travail

Date officielle : 2005 / 12 / 31
A / M / J